



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecins

Question écrite n° 51809

Texte de la question

M. Gwenegan Bui attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la politique de lutte contre les déserts médicaux. Dans le cadre de cette politique, de nombreux dispositifs incitatifs ont été mis en place, notamment financiers. Par exemple, dans les zones de revitalisation rurale, les médecins libéraux sont exonérés de l'impôt sur le revenu. Il lui demande quel est le montant total annuel des crédits alloués à l'ensemble de ces dispositifs incitatifs et quel est le nombre de leurs bénéficiaires.

Données clés

Auteur : [M. Gwenegan Bui](#)

Circonscription : Finistère (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51809

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2014](#), page 2209

Question retirée le : 15 mars 2016 (Fin de mandat)